

Banque Nationale de Données

Rapport statistique – Fonction publique hospitalière

2019



CNRACL

La retraite des fonctionnaires
territoriaux et hospitaliers

PRÉVENTION



LES CHIFFRES CLES 2019 de la fonction publique hospitalière

24,0% des actifs hospitaliers affiliés à la CNRACL

Périmètre BND 2019

21 355 évènements

Sur l'année 2019

dont

18 244 accidents de **service**

1 484 accidents de **trajet**

1 627 **maladies** professionnelles

49,7% d'évènements avec arrêt

dont

48,0% pour accidents de **service**

56,2% pour accidents de **trajet**

63,1% pour **maladies** professionnelles

9,4% taux de sinistralité global aux risques professionnels

dont

8,1% pour accidents de **service**

0,7 % pour accidents de **trajet**

0,6 % pour **maladies** professionnelles

62,3 jours de moyenne de jours d'arrêt

dont

53,8 jours pour accidents de **service**

44,9 jours pour accidents de **trajet**

149.5 iours pour **maladies** professionnelles

INTRODUCTION

La collecte de données statistiques concernant les risques professionnels dans les fonctions publiques territoriale et hospitalière apparaît aujourd'hui comme une nécessité, tant sur le plan national qu'au niveau européen.

La commission des communautés européennes et son organisme statistique Eurostat souhaitent parvenir à une harmonisation du recueil statistique des maladies professionnelles et des accidents du travail pour mesurer l'impact des directives qui ont été adoptées en matière d'hygiène et de sécurité.

Le ministère des affaires sociales a demandé au Fonds National de Prévention (FNP) de la CNRACL de prêter son concours à l'opération de recueil de données.

L'envoi des données 2019 a été réalisé au cours de l'année 2020.

La Dares ('direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques' au ministère du travail et de l'emploi) est le coordonnateur pour la France.

La loi du 17 juillet 2001 a par ailleurs créé un Fonds national de prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles et en confie la gestion à la Direction des Retraites de la Caisse des Dépôts.

Le décret d'application en date du 24 septembre 2003 en consacre la création officielle.

Ce fonds est investi de trois missions essentielles :

- participer au financement d'action de prévention, sous forme d'avances ou de subventions.
- élaborer des recommandations d'action en matière de prévention ;
- établir, au plan national, des statistiques dans le domaine des accidents du travail et des maladies professionnelles.

C'est pour répondre à cette dernière que la caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales (CNRACL) s'attache à recueillir les informations nécessaires sur les accidents de service et les maladies professionnelles.

Ce rapport comporte des données recueillies auprès d'un échantillon représentatif de collectivités hospitalières.

Contacts



05 56 11 37 65



bnd@caissedesdepots.fr



<http://fnp.cnrACL.fr>

TYPES D'ETABLISSEMENTS ET CODIFICATION UTILISEE DANS LE RAPPORT ANNUEL DE LA BND

Collectivités hospitalières

CHR	:	Centres hospitaliers régionaux,
CHG	:	Centres hospitaliers généraux,
HL	:	Hôpitaux locaux,
CHS	:	Centres hospitaliers spécialisés,
EHPAD	:	Centres d'hébergement pour personnes âgées dépendantes,
Autres	:	Centres de soins avec/sans hébergement, établissements publics à caractère sanitaire et social, autres collectivités hospitalières.

Collectivités territoriales

Rég-Dép.	:	Régions, Départements,
Com.	:	Communes,
CU, ...	:	Communautés urbaines, communautés de villes, communautés de communes, syndicats de communes,
Offices	:	Offices Publics d'HLM, offices publics d'aménagement et de construction
Autres	:	Autres établissements territoriaux
CDG	:	Centre de gestion
SDIS	:	Service départemental d'incendie et de secours

Autres

CNRACL	:	Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales
ATIACL	:	Allocation temporaire d'invalidité des agents des collectivités locales
RISP	:	Régime d'indemnisation des sapeurs-pompiers volontaires
BND	:	Banque nationale de données
PRORISQ	:	Logiciel de gestion du risque professionnel
IP	:	Incapacité permanente
FPT	:	Fonction publique territoriale

DEFINITIONS ET METHODES DE CALCUL DES INDICATEURS STATISTIQUES UTILISES

Taux de fréquence (TF)

$$\frac{\text{Nombre d'événements avec arrêt x 1 000 000}}{\text{Nombre d'heures travaillées du régime concerné}}$$

Indice de fréquence (IF)

L'indice de fréquence des accidents avec arrêt représente le nombre d'accidents avec arrêt rapporté à 1 000 salariés.

$$\frac{\text{Nombre d'événements avec arrêt x 1 000}}{\text{Effectif Temps Plein}}$$

Taux de gravité (TG)

Il permet de suivre la gravité des accidents au travers de la durée moyenne des arrêts de travail consécutifs. C'est le rapport entre le nombre total de journées calendaires réellement perdues pour incapacité temporaire consécutive à un accident de travail et le nombre d'heures travaillées par mille heures d'exposition.

$$\frac{\text{Nombre de jours arrêt x 1 000}}{\text{Heures travaillées}}$$

Taux de sinistralité

Le taux de sinistralité est calculé en rapportant le nombre d'événements d'une année au nombre des effectifs couverts par la BND (Banque nationale de données).

Jours d'arrêt associés

Les jours d'arrêt associés arrêtés au 31/08/2020 correspondent au nombre de jours d'arrêt des événements de l'année 2019 uniquement.

Population couverte de la BND

La population couverte de la BND étant différente chaque année, les évolutions sont calculées sur une population ramenée à 100.

CONTENU DE LA BND

Les résultats présentés ci-après sont des données brutes. La mise en œuvre du Fonds de Prévention permettra d'une part, d'élargir la base du recueil de données, d'autre part, d'établir un référentiel caractérisant les effectifs totaux concernés (pyramide des âges, type d'activité, type de situation de travail, etc.).

La montée en puissance de la BND vise ainsi par le nombre, la richesse des données et par leur exploitation à créer de la connaissance non seulement sur la nature des accidents ou des maladies professionnelles mais aussi sur leurs circonstances et leur poids relatif sur le type d'effectifs impactés. Cette connaissance plus approfondie et précise constituera un des principaux points d'appui pour cibler et évaluer les démarches de prévention.

Les résultats de la BND sont présentés dans quatre rapports pour une meilleure lisibilité :

- ☞ un rapport comportant les données générales
- ☞ un rapport concernant la population hospitalière
- ☞ un rapport concernant la population territoriale
- ☞ un rapport concernant la population des Services Départementaux d'incendie et de secours (SDIS)

Chaque rapport comporte les données issues d'un échantillon représentatif de collectivités.

Celles-ci ont été choisies en fonction du contexte (Territorial, Hospitalier et SDIS), de leur type et de leur taille.

Le service statistique utilise deux notions pour élaborer le présent document à partir de deux bases informatiques de gestion :

- Les déclarations individuelles des cotisations (DI) transmises par les employeurs permettent de connaître le nombre de cotisants, ce qui constitue la mesure la plus proche de la réalité financière du régime.
- Le système informatique d'affiliation des agents, qui permet de connaître le nombre d'actifs, à partir de la saisie de la déclaration individuelle d'affiliation.

Remarque concernant les données externes

L'apport des données externes (assureur) constitue la seconde source d'alimentation de la BND. Le niveau de détail des données est plus limité que dans Prorisq. Il permet d'alimenter les tableaux généraux.

Certains tableaux ne sont renseignés qu'au premier niveau (le niveau 2 étant le niveau le plus fin).

Les données ne comportent pas d'indications pour les accidents de trajet ni pour les maladies professionnelles.

Globalement les données pour les maladies professionnelles étant peu nombreuses, seuls les tableaux généraux sont présentés.

SOMMAIRE

1.	PRESENTATION DES DONNEES GENERALES DES AGENTS DE LA CNRACL.....	9
1.1.	Présentation des déclarations par type d'événement	9
1.1.1.	Vue d'ensemble par type d'événement.....	9
1.1.2.	Vue d'ensemble des évolutions des événements par type	10
1.1.3.	Evolution des indicateurs.....	10
1.1.4.	Répartition des événements en fonction du type de collectivité.....	11
1.1.5.	Répartition des événements en fonction de la taille de la collectivité.....	11
1.1.6.	Répartition des événements en fonction du type de la collectivité et du type de l'événement.....	12
1.1.7.	Répartition des événements en fonction du mois et du type de l'événement	13
1.1.8.	Répartition des événements en fonction du jour et du type de l'événement	13
1.1.9.	Répartition des événements en fonction de l'ancienneté des agents dans la collectivité	14
1.1.10.	Répartition des événements en fonction de la filière (<i>données renseignées</i>)	15
1.1.11.	Répartition des événements en fonction du métier (<i>données renseignées</i>).....	15
2.	PRESENTATION DETAILLEE DES DECLARATIONS PAR TYPE D'EVENEMENT.....	17
2.1.	Présentation des accidents de service	17
2.1.1.	Répartition des accidents de service par tranche de durée d'arrêt	17
2.1.2.	Répartition des accidents de service par sexe	18
2.1.3.	Répartition des accidents de service par tranche horaire	18
2.1.4.	Répartition des accidents de service par élément matériel de niveau 1.....	20
2.1.5.	Répartition des accidents de service par siège de lésion.....	21
2.1.6.	Répartition des accidents de service par nature de lésion	22
2.1.7.	Répartition des accidents de service par élément matériel et siège de lésion.....	23
2.1.8.	Répartition des accidents de service par facteur potentiel	24
2.1.9.	Répartition des accidents de service par tâche exercée.....	25
2.2.	Présentation des accidents de trajet.....	26
2.2.1.	Répartition des accidents de trajet par tranche de jours d'arrêt	26
2.2.2.	Répartition des accidents de trajet par sexe	26
2.2.3.	Répartition des accidents de trajet par tranche horaire.....	27
2.2.4.	Répartition des accidents de trajet par moyen de locomotion	27
2.2.5.	Répartition des accidents de trajet selon le parcours et la tranche horaire.....	28
2.2.6.	Répartition des accidents de trajet selon la cause	29
2.2.7.	Répartition des accidents de trajet selon le siège de lésion	29
2.2.8.	Répartition des accidents de trajet par nature de lésion	31
2.3.	Présentation globale des maladies professionnelles	32
2.3.1.	Répartition des maladies professionnelles par tranche de jours d'arrêt.....	32
2.3.2.	Répartition des maladies professionnelles par numéro de tableau	33

3.	FOCUS	34
3.1.	ZOOM SUR LES ACCIDENTS ROUTIERS	34
3.1.1.	Répartition des accidents routiers	34
3.2.	ZOOM SUR LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX (RPS)	34
3.3.	ZOOM SUR LES TROUBLES MUSCULO-SQUELETTIQUES (TMS)	35

1. PRESENTATION DES DONNEES GENERALES DES AGENTS DE LA CNRACL

LES ACTIFS DE LA CNRACL EN 2019 ET LA POPULATION COUVERTE DE LA BND DES HOSPITALIERS

Type de collectivités	EFFECTIFS CNRACL			PERIMETRE BND			% de couverture
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	
Autres coll hosp	6 821	23 508	30 329	1 815	6 467	8 282	27,3%
Ctre de soins avec/sans heberg	1 209	4 027	5 236	175	709	884	16,9%
Ctre heberg pers agees	7 740	54 473	62 214	3 299	23 494	26 793	43,1%
Ctre hosp generaux	76 707	381 987	458 695	18 296	93 408	111 704	24,4%
Ctre hosp regionaux	57 169	234 488	291 657	9 783	39 805	49 588	17,0%
Ctre hosp specialises	11 942	32 310	44 252	3 362	7 791	11 153	25,2%
Ets pub caractere sanitaire social	5 880	16 767	22 647	2 497	7 150	9 647	42,6%
Hopitaux locaux	3 780	25 662	29 442	1 127	7 423	8 550	29,0%
TOTAL	171 248	773 222	944 471	40 354	186 246	226 600	24,0%

Pour l'année 2019, le périmètre de la BND pour la population des actifs hospitaliers de la CNRACL est en baisse (moins 2,5 points par rapport à 2018).

1.1. Présentation des déclarations par type d'événement

1.1.1. Vue d'ensemble par type d'événement

Type événement	EVENEMENTS			Jours d'arrêt		Taux de sinistralité
	Total	avec arrêt	en %	Jours	Moy.	
Accident de service	18 244	8 761	48,0%	471 153	53,8	8,1%
Accident de trajet	1 484	834	56,2%	37 467	44,9	0,7%
Maladie professionnelle	1 524	1 014	66,5%	152 760	150,7	0,7%
Autres maladies	103	13	12,6%	791	60,8	0,0%
Total général	21 355	10 622	49,7%	662 171	62,3	9,4%

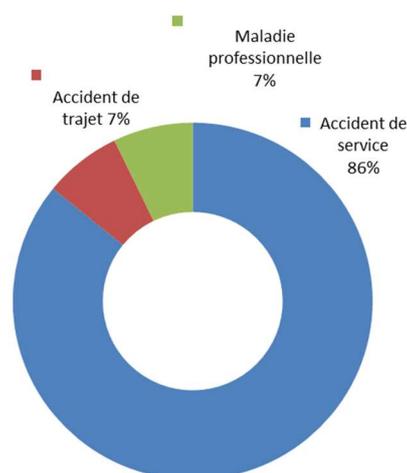
Pour 2019, 21 355 événements ont été recensés pour les 226 600 agents couverts.

Sur les 21 355 accidents ou maladies recensés, 49,7 % ont été à l'origine d'un arrêt de travail.

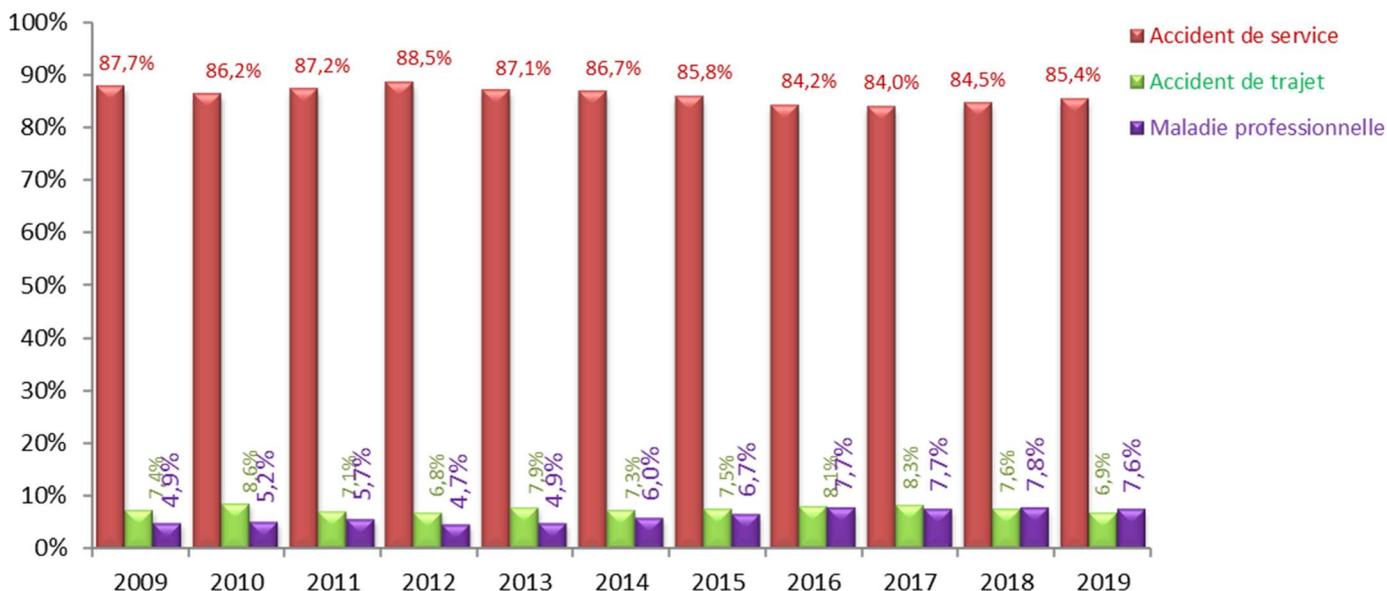
Une plus grande proportion est observée pour les maladies professionnelles et les accidents de trajet.

La moyenne des jours d'arrêt s'élève à 62,3 jours. Elle reste fortement élevée pour les maladies avec 151 jours.

Le taux de sinistralité pour l'année 2019 s'établit à 9,4 %.



1.1.2. Vue d'ensemble des évolutions des événements par type



1.1.3. Evolution des indicateurs

TAUX DE SINISTRALITE	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Accident de service	8,1%	8,6%	8,3%	7,9%	8,0%	7,9%	8,1%
Accident de trajet	0,7%	0,7%	0,7%	0,8%	0,8%	0,7%	0,7%
Maladie professionnelle	0,4%	0,6%	0,6%	0,7%	0,7%	0,7%	0,7%
TAUX DE FREQUENCE							
Accident de service	22,8	24,6	24,3	22,1	23,0	23,4	24,1
Accident de trajet	2,8	2,7	2,8	2,9	2,9	2,6	2,3
Maladie professionnelle	1,9	2,6	2,7	2,8	3,0	2,9	2,8
INDICE DE FREQUENCE							
Accident de service	36,6	39,6	39,0	35,5	37,0	37,7	38,7
Accident de trajet	4,6	4,3	4,5	4,7	4,7	4,1	3,7
Maladie professionnelle	3,0	4,2	4,3	4,5	4,8	4,6	4,5
TAUX DE GRAVITE							
Accident de service	0,9	1,1	1,2	1,1	1,1	1,2	1,3
Accident de trajet	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Maladie professionnelle	0,2	0,3	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4

1.1.4. Répartition des événements en fonction du type de collectivité

Type de collectivités	EFFECTIFS CNRACL	PERIMETRE BND	Nombre d'évènements	Part avec arrêt	Moyenne jours d'arrêt	Taux de sinistralité	Taux de fréquence	Indice de fréquence	Taux de gravité
Autres coll hosp	30 329	8 282	947	41,5%	56,2	11,4%	29,5	47,5	1,7
Ctre de soins avec/sans heberg	5 236	884	99	61,6%	77,2	11,2%	42,9	69,0	3,3
Ctre heberg pers agees	62 214	26 793	2885	62,1%	73,4	10,8%	41,6	66,8	3,1
Ctre hosp generaux	458 695	111 704	9917	48,8%	67,4	8,9%	27,0	43,3	1,8
Ctre hosp regionaux	291 657	49 588	4695	40,5%	39,9	9,5%	23,9	38,4	1,0
Ctre hosp specialises	44 252	11 153	958	57,4%	62,9	8,6%	30,7	49,3	1,9
Ets pub caractere sanitaire social	22 647	9 647	1038	61,8%	59,0	10,8%	41,3	66,4	2,4
Hopitaux locaux	29 442	8 550	816	54,3%	66,1	9,5%	32,2	51,8	2,1
TOTAL	944 471	226 600	21 355	49,7%	62,3	9,4%	29,2	46,9	1,8

La majorité des événements (68 %) a lieu dans les centres hospitaliers généraux puis régionaux.

Les événements se produisent plus fréquemment dans les établissements publics à caractère sanitaire et social et dans les centres d'hébergement pour personnes âgées.

Les taux de gravité les plus importants sont observés dans ces mêmes types d'établissements.

1.1.5. Répartition des événements en fonction de la taille de la collectivité

effectif des collectivités	EFFECTIFS CNRACL	PERIMETRE BND	Nombre d'évènements	Part avec arrêt	Jours d'arrêt	Moyenne jours d'arrêt	Taux de sinistralité	Taux de fréquence	Indice de fréquence	Taux de gravité
De 1 à 49 agents	23 283	10 457	1168	62,9%	57403	78,1	11,2%	43,7	70,3	3,4
De 50 à 249 agents	99 687	40 229	4068	59,3%	167016	69,2	10,1%	37,3	60,0	2,6
De 250 à 499 agents	61 567	24 101	2346	53,0%	80699	64,9	9,7%	32,1	51,6	2,1
500 agents ou plus	759 933	151 814	13773	45,2%	357053	57,3	9,1%	25,5	41,0	1,5
TOTAL	944 471	226 600	21 355	49,7%	662 171	62,3	9,4%	29,2	46,9	1,8

Les collectivités de moins de 50 agents présentent les taux de sinistralité ainsi que de gravité les plus élevés.

1.1.6. Répartition des événements en fonction du type de la collectivité et du type de l'événement

Type collectivité et Type événement		Nombre d'événements	Part avec arrêt	Jours d'arrêt	Moyenne jours d'arrêt	Taux de sinistralité
Autres coll hosp	Accident de service	829	38,8%	15 537	48,3	10,0%
	Accident de trajet	79	55,7%	2 407	54,7	1,0%
	Maladie professionnelle	39	69,2%	4 156	153,9	0,5%
	Autre maladie	0		0		0,0%
	Total	947	41,5%	22 100	56,2	11,4%
Ctre de soins avec/sans hebergt	Accident de service	83	61,4%	2 858	56,0	9,4%
	Accident de trajet	8	62,5%	694	138,8	0,9%
	Maladie professionnelle	8	62,5%	1 160	232,0	0,9%
	Autre maladie	0		0		0,0%
	Total	99	61,6%	4 712	77,2	11,2%
Ctre hebergt pers agees	Accident de service	2 454	60,6%	93 078	62,6	9,2%
	Accident de trajet	121	68,6%	4 356	52,5	0,5%
	Maladie professionnelle	310	71,3%	34 006	153,9	1,2%
	Autre maladie	0		0		0,0%
	Total	2 885	62,1%	131 440	73,4	10,8%
Ctre hosp generaux	Accident de service	8 544	46,6%	229 071	57,5	7,6%
	Accident de trajet	536	54,1%	13 538	46,7	0,5%
	Maladie professionnelle	835	67,5%	83 540	148,1	0,7%
	Autre maladie	2	50,0%	134		0,0%
	Total	9 917	48,8%	326 283	67,4	8,9%
Ctre hosp regionaux	Accident de service	3 856	39,0%	53 033	35,3	7,8%
	Accident de trajet	578	52,8%	11 106	36,4	1,2%
	Maladie professionnelle	161	52,2%	11 148	132,7	0,3%
	Autre maladie	100	11,0%	651		0,2%
	Total	4 695	40,5%	75 938	39,9	9,5%
Ctre hosp specialises	Accident de service	844	56,4%	24 534	51,5	7,6%
	Accident de trajet	66	56,1%	2 475	66,9	0,6%
	Maladie professionnelle	47	76,6%	7 568	210,2	0,4%
	Autre maladie	1	100,0%	6		0,0%
	Total	958	57,4%	34 583	62,9	8,6%
Ets pub caractere sanitaire social	Accident de service	917	61,8%	32 304	57,0	9,5%
	Accident de trajet	71	70,4%	2 324	46,5	0,7%
	Maladie professionnelle	50	48,0%	3 207	133,6	0,5%
	Autre maladie	0		0		0,0%
	Total	1 038	61,8%	37 835	59,0	10,8%
Hopitaux locaux	Accident de service	717	51,6%	20 738	56,0	8,4%
	Accident de trajet	25	80,0%	567	28,4	0,3%
	Maladie professionnelle	74	71,6%	7 975	150,5	0,9%
	Autre maladie	0		0		0,0%
	Total	816	54,3%	29 280	66,1	9,5%
TOTAL GENERAL		21 355	49,7%	662 171	62,3	9,4%

Les accidents de service sont les plus nombreux quel que soit le type de collectivité.

Quel que soit le type d'établissement les maladies professionnelles occasionnent le plus grand nombre d'arrêts de longue durée.

1.1.7. Répartition des événements en fonction du mois et du type de l'événement

Mois Evènement	Accident de service				Accident de trajet				Maladie professionnelle			
	Nombre	part avec arrêt	Jours d'arrêt	Moyenne jours d'arrêt	Nombre	part avec arrêt	Jours d'arrêt	Moyenne jours d'arrêt	Nombre	part avec arrêt	Jours d'arrêt	Moyenne jours d'arrêt
Janvier	1 702	48,8%	53 579	64,5	208	49,5%	5 532	53,7	162	67,3%	19 750	181,2
Février	1 382	48,2%	42 881	64,4	126	69,0%	4 209	48,4	132	76,5%	15 518	153,6
Mars	1 552	47,0%	44 372	60,8	108	54,6%	2 248	38,1	160	65,6%	16 121	153,5
Avril	1 513	47,6%	40 283	55,9	114	52,6%	1 664	27,7	148	70,3%	18 966	182,4
Mai	1 501	50,3%	41 370	54,8	100	53,0%	3 172	59,8	153	69,3%	18 504	174,6
Juin	1 510	47,7%	35 142	48,7	99	67,7%	4 170	62,2	96	58,3%	9 510	169,8
Juillet	1 584	45,9%	36 347	50,0	105	57,1%	2 845	47,4	111	56,8%	8 771	139,2
Août	1 397	50,4%	38 222	54,3	88	51,1%	1 526	33,9	98	73,5%	8 011	111,3
Septembre	1 577	50,5%	38 628	48,5	127	52,8%	1 956	29,2	123	68,3%	11 836	140,9
Octobre	1 590	46,7%	36 822	49,6	142	60,6%	4 408	51,3	126	62,7%	9 786	123,9
Novembre	1 524	45,5%	32 653	47,1	138	58,0%	3 102	38,8	121	62,0%	9 408	125,4
Décembre	1 412	47,9%	30 854	45,6	129	51,9%	2 635	39,3	94	63,8%	6 579	109,7
Total	18 244	48,0%	471 153	53,8	1 484	56,2%	37 467	44,9	1 524	66,5%	152 760	150,7

Le nombre d'accidents de service recensés est plus important en janvier, plus bas en février, août et décembre. Pour les accidents de trajet, le mois de janvier est le plus accidentogène.

1.1.8. Répartition des événements en fonction du jour et du type de l'événement

Jour Evènement	Accident de service				Accident de trajet			
	Nombre	part avec arrêt	jours arrêt	Moyenne jours d'arrêt	Nombre	part avec arrêt	jours arrêt	Moyenne jours d'arrêt
Dimanche	1 688	50,1%	45 611	54,0	97	68,0%	3 885	58,9
Lundi	3 238	51,7%	87 306	52,1	283	59,4%	6 922	41,2
Mardi	3 250	47,7%	82 205	53,1	288	55,2%	5 677	35,7
Mercredi	2 999	47,1%	77 208	54,6	234	53,4%	5 991	47,9
Jeudi	2 993	46,0%	72 822	52,9	276	51,8%	6 635	46,4
Vendredi	2 579	43,8%	64 265	56,9	221	52,9%	5 768	49,3
Samedi	1 497	51,6%	41 736	54,0	85	65,9%	2 589	46,2
Total	18 244	48,0%	471 153	53,8	1 484	56,2%	37 467	44,9

Les accidents de service sont plus nombreux en début de semaine, notamment le lundi, mais la durée d'arrêt la plus importante est celle des accidents survenus le vendredi.

1.1.9. Répartition des événements en fonction de l'ancienneté des agents dans la collectivité

Ancienneté et type d'événement		Nombre Evénements	Part avec arrêt	Jours d'arrêt	Moyenne jours d'arrêt
		0	0,0%		0,0
Moins de 5 ans	Accident de service	3 196	47,9%	73 715	48,1
	Accident de trajet	268	58,6%	5 480	34,9
	Maladie professionnelle	120	65,0%	10 610	136,0
	Autre Maladie	11	0,0%	0	-
	Total	3 595	49,1%	89 805	50,9
5 à 10 ans	Accident de service	4 156	47,0%	97 292	49,8
	Accident de trajet	353	53,8%	7 591	40,0
	Maladie professionnelle	279	68,1%	29 041	152,8
	Autre Maladie	18	16,7%	114	38,0
	Total	4 806	48,6%	134 038	57,4
10 à 15 ans	Accident de service	3 600	50,2%	97 305	53,9
	Accident de trajet	279	55,6%	9 019	58,2
	Maladie professionnelle	253	64,0%	21 807	134,6
	Maladie professionnelle	19	15,8%	270	90,0
	Total	4 151	51,2%	128 401	60,4
15 ans et plus	Accident de service	6 895	47,5%	196 317	60,0
	Accident de trajet	570	57,2%	15 317	47,0
	Maladie professionnelle	858	66,7%	90 137	157,6
	Autre Maladie	55	12,7%	407	58,1
	Total	8 378	49,9%	302 178	72,3
Non renseigné	Accident de service	397	49,6%	6 524	33,1
	Accident de trajet	14	42,9%	60	10,0
	Maladie professionnelle	14	85,7%	1 165	97,1
	Autre Maladie	0	-	0	-
	Total	425	50,6%	7 749	36,0
Total général		21 355	49,7%	662 171	62,3

La présentation des événements selon l'ancienneté des agents ne prend pas en considération la taille des strates de la population, il est donc difficile de faire des comparaisons et une analyse.

En 2019 comme les années précédentes, la distribution par ancienneté se concentre sur les tranches 15 ans et plus (39,2%). La durée moyenne d'arrêt est la plus longue chez les 15 ans et plus.

1.1.10. Répartition des événements en fonction de la filière (données renseignées)

Type d'événement et filière		Nombre Evénements	avec arrêt	Part avec arrêt	Jours d'arrêt	Moyenne jours d'arrêt
Accident de service	DIRECTION ET PERSONNELS ADMINISTRATIFS	303	97	32,0%	6 822	70,3
	SERVICES DE SOINS	4 848	1 616	33,3%	76 467	47,3
	EDUCATIFS ET SOCIAUX	214	113	52,8%	6 999	61,9
	MEDICAUX HOSPITALIERS	8	0	0,0%	0	0,0
	MEDICO-TECHNIQUES	812	408	50,2%	20 027	49,1
	TECHNIQUES ET OUVRIERS	646	316	48,9%	13 048	41,3
	AUTRE PERSONNEL	4	4	100,0%	137	34,3
	Total	6 835	2 554	37,4%	123 500	48,4
Accident de trajet	DIRECTION ET PERSONNELS ADMINISTRATIFS	88	38	43,2%	992	26,1
	SERVICES DE SOINS	464	219	47,2%	8 633	39,4
	EDUCATIFS ET SOCIAUX	26	13	50,0%	1 054	81,1
	MEDICAUX HOSPITALIERS	2	0	0,0%	0	0,0
	MEDICO-TECHNIQUES	100	71	71,0%	3 125	44,0
	TECHNIQUES ET OUVRIERS	60	34	56,7%	1 890	55,6
	AUTRE PERSONNEL	0	0	0,0%	0	0,0
	Total	740	375	50,7%	15 694	41,9
Maladie professionnelle	DIRECTION ET PERSONNELS ADMINISTRATIFS	35	16	45,7%	1 588	99,3
	SERVICES DE SOINS	153	88	57,5%	12 474	141,8
	EDUCATIFS ET SOCIAUX	7	3	42,9%	578	192,7
	MEDICAUX HOSPITALIERS	0	0	0,0%	0	0,0
	MEDICO-TECHNIQUES	84	54	64,3%	7 171	132,8
	TECHNIQUES ET OUVRIERS	39	29	74,4%	4 246	146,4
	AUTRE PERSONNEL	0	0	0,0%	0	0,0
	Total	318	190	59,7%	26 057	137,1
Total général	7 893	3 119	39,5%	165 251	53,0	

La filière est renseignée pour seulement 37,0% des évènements

1.1.11. Répartition des événements en fonction du métier (données renseignées)

Métier	Nombre Evénements	Part avec arrêt	Jours d'arrêt	Moyenne jours d'arrêt	Nombre d'événements avec arrêt
SOINS	5471	37,69%	83971	40,72	2062
QUALITE, HYGIENE, SECURITE, ENVIRONNEMENT	572	53,67%	19201	62,54	307
SERVICES LOGISTIQUES	465	55,91%	12829	49,34	260
MANAGEMENT, GESTION ET AIDE A LA DECISION	170	37,06%	2238	35,52	63
GESTION DE L'INFORMATION	157	41,40%	3373	51,89	65
INGENIERIE ET MAINTENANCE TECHNIQUES	137	50,36%	2792	40,46	69
SOCIAL, EDUCATIF ET CULTUREL, CULTUREL, SPORTS ET LOISIRS	128	42,97%	2582	46,95	55
EMPLOIS DES SERVICES SOIGNANTS	37	59,46%	1554	70,64	22
EMPLOIS TYPES DES SERVICES ADMINISTRATIFS, GENERAUX ET TECHNIQUES	15	53,33%	316	39,50	8
SERVICES A LA POPULATION	8	50,00%	25	6,25	4
RECHERCHE CLINIQUE	4	25,00%	10	10,00	1
SYSTEMES D'INFORMATION	3	33,33%	37	37,00	1
INTERVENTIONS TECHNIQUES	2	50,00%	9	9,00	1
Total général	7169	40,70%	128937	44,19	2918

L'information 'métier' n'est renseignée que dans 33,6% des déclarations.

Les métiers en relation avec les soins sont ceux qui engendrent le plus d'événements quel qu'en soit le type.

ZOOM sur les métiers dans le secteur des soins

Métier	Nombre Evénements	Part avec arrêt	Jours d'arrêt	Moyenne jours d'arrêt	Nombre d'événements avec arrêt
INFIRMIER(ERE) EN SOINS GENERAUX	2226	30,05%	23486	35,11	669
AIDE-SOIGNANT(E)	2044	46,67%	45718	47,92	954
INFIRMIER(ERE) DE BLOC OPERATOIRE	163	25,77%	1021	24,31	42
AUXILIAIRE DE PUERICULTURE	137	43,80%	2652	44,20	60
INFIRMIER(ERE) PUERICULTEUR(TRICE)	127	30,71%	739	18,95	39
BRANCARDIER(ERE)	117	66,67%	3008	38,56	78
MANIPULATEUR(TRICE) EN ELECTRO-RADIOLOGIE MEDICALE	108	31,48%	716	21,06	34
TECHNICIEN(NE) D'ANALYSE EN BIOLOGIE MEDICALE	108	38,89%	1665	39,64	42
INFIRMIER(ERE) EN ANESTHESIE- REANIMATION	88	28,41%	1094	43,76	25
CADRE RESPONSABLE D'UNITE DE SOINS	66	31,82%	690	32,86	21
SAGE - FEMME	64	25,00%	576	36,00	16
MASSEUR(EUSE) KINESITHEPEUTE	45	31,11%	790	56,43	14
AMBULANCIER(ERE)	39	53,85%	479	22,81	21
CADRE SOIGNANT DE POLE	32	28,13%	509	56,56	9
PREPARATEUR(TRICE) EN PHARMACIE HOSPITALIERE	21	38,10%	324	40,50	8
FORMATEUR(TRICE) EN TECHNIQUES, MANAGEMENT ET PEDAGOGIE DES SOINS	14	28,57%	54	13,50	4
DIETETICIEN(NE)	12	41,67%	54	10,80	5
PSYCHOMOTRICIEN(NE)	9	22,22%	50	25,00	2
ERGOTHERAPEUTE	7	14,29%	14	14,00	1
PSYCHOLOGUE	7	28,57%	40	20,00	2
AGENT DE SERVICE MORTUAIRE	6	50,00%	19	6,33	3
INFIRMIER PERFUSIONNISTE	5	0,00%	0	0,00	0
ORTHOPHONISTE	5	40,00%	62	31,00	2
ASSISTANT(E) DENTAIRE	4	25,00%	7	7,00	1
SOCIO - ESTHETICIEN(NE)	4	100,00%	117	29,25	4
COORDINATEUR(TRICE) PARCOURS EN SANTE	3	33,33%	21	21,00	1
PROTHESISTE DENTAIRE	3	33,33%	1	1,00	1
INGENIEUR EN BIOLOGIE MEDICALE	2	50,00%	15	15,00	1
CADRE RESPONSABLE D'UNITE EN OBSTETRIQUE	1	100,00%	2	2,00	1
COORDINATEUR(TRICE) DE PRELEVEMENT OU DE TRANSPLANTATION D'ORGANE	1	0,00%	0	0,00	0
COORDINATEUR(TRICE) PARCOURS PATIENT	1	0,00%	0	0,00	0
PEDICURE PODOLOGUE	1	100,00%	33	33,00	1
TECHNICIEN(NE) CIRCULATION EXTRACORPORELLE (CEC)/PERFUSIONNISTE	1	100,00%	15	15,00	1
Total général	5471	37,69%	83971	40,72	2062

Le personnel infirmier en soins généraux est victime de 40,7 % des accidents dans le secteur des soins.

2. PRESENTATION DETAILLEE DES DECLARATIONS PAR TYPE D'EVENEMENT

2.1. Présentation des accidents de service

ACCIDENT DE SERVICE	TOTAL 2015	TOTAL 2016	TOTAL 2017	TOTAL 2018	TOTAL 2019
Population couverte par la BND	264 745	294 419	278 872	249 506	226 600
Effectif Hospitaliers Actifs	952 552	952 052	944 631	943 209	944 471
<i>Couverture BND</i>	<i>27,8%</i>	<i>30,9%</i>	<i>29,5%</i>	<i>26,5%</i>	<i>24,0%</i>
Evénements	21 884	23 115	22 174	19 616	18 244
<i>dont Evénements avec arrêt</i>	<i>47,2%</i>	<i>45,2%</i>	<i>46,6%</i>	<i>47,9%</i>	<i>48,0%</i>
Jours d'arrêt	511 320	536 864	509 340	483 077	471 153
Moyenne de jours d'arrêt	49,5	51,3	49,3	51,4	53,8
Taux de sinistralité	8,2%	7,9%	8,0%	7,9%	8,1%
Taux de fréquence	24,3	22,1	23,0	23,4	24,1
Indice de fréquence	39,0	35,5	37,0	37,7	38,7
Taux de gravité	1,2	1,1	1,1	1,2	1,3

2.1.1. Répartition des accidents de service par tranche de durée d'arrêt

Accident de service	1-3 j	4 - 15 j	16 - 45 j	46 - 90 j	91 - 150 j	> 150 j	Total général
Nombre d'événements	618	3 474	2 392	395	989	893	8 761
Jours d'arrêt associés	1 346	30 104	63 709	20 585	94 248	261 161	471 153
<i>Moy. Jours d'arrêt</i>	<i>2,2</i>	<i>8,7</i>	<i>26,6</i>	<i>52,1</i>	<i>95,3</i>	<i>292,5</i>	<i>53,8</i>
<i>Coût moyen en € par tranche d'arrêt*</i>	<i>242</i>	<i>415</i>	<i>1 326</i>	<i>3 639</i>	<i>6 659</i>	<i>24 871</i>	

52,0 % des accidents de service n'entraînent pas d'arrêt.

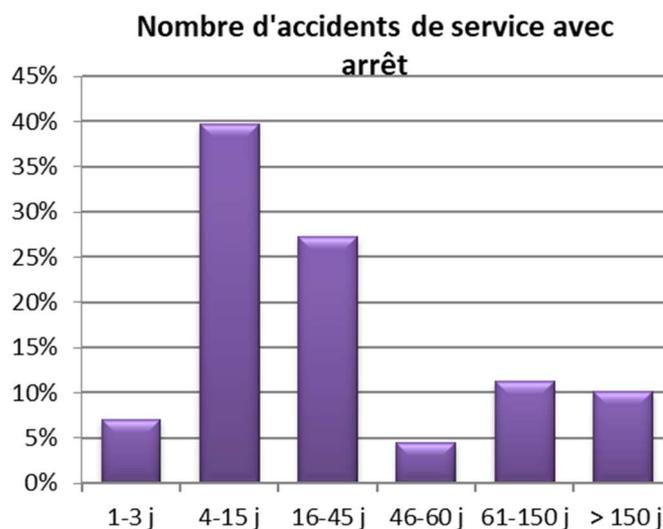
39,7% des accidents de service avec arrêt requièrent entre 4 et 15 jours d'arrêt.

La grille des coûts moyens¹ de l'ensemble des secteurs donne à titre indicatif le coût moyen par période d'arrêt. La référence à l'activité est celle des services **CTN I** (travail temporaire, action sociale, santé...)

Les indemnités journalières suivent un barème : 6 catégories de coût sont créées, en fonction de la durée de l'arrêt de travail.

Le coût va de 242 euros pour un arrêt de moins de 4 jours à 24 871 euros pour un arrêt de plus de 150 jours.

¹ http://www.ameli.fr/fileadmin/user_upload/documents/arrete_01_decembre_2015_couts_moyens.pdf



2.1.2. Répartition des accidents de service par sexe

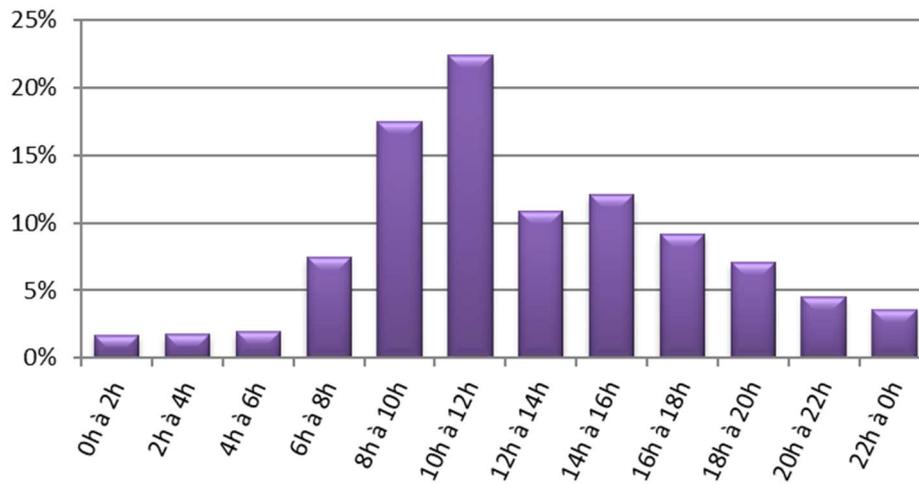
SEXE	Effectifs CNRACL	Effectifs BND	EVENEMENTS		Moyenne	Taux de sinistralité
			TOTAL	part avec arrêt		
Homme	171 248	40 354	3 235	52,1%	48,7	8,0%
Femme	773 222	186 246	15 009	47,1%	55,0	8,1%
Total	944 470	226 599	18 244	48,0%	53,8	8,1%

La part des événements avec arrêt est plus importante chez les hommes. Le taux de sinistralité est similaire.

2.1.3. Répartition des accidents de service par tranche horaire

tranche horaire	EVENEMENTS		Jours d'arrêt	
	Nombre	part avec arrêt	jours	Moyenne
0h à 2h	302	45,0%	7 196	52,9
2h à 4h	311	47,9%	7 979	53,6
4h à 6h	358	54,7%	12 054	61,5
6h à 8h	1 331	56,8%	36 955	48,9
8h à 10h	3 130	51,0%	86 716	54,4
10h à 12h	4 013	48,0%	103 685	53,8
12h à 14h	1 939	43,2%	45 665	54,5
14h à 16h	2 156	45,2%	50 301	51,6
16h à 18h	1 637	45,6%	39 445	52,8
18h à 20h	1 261	41,9%	31 057	58,8
20h à 22h	812	51,2%	21 596	51,9
22h à 0h	636	51,7%	16 323	49,6
non précisée	358	47,8%	12 181	71,2
Total	18 244	48,0%	471 153	53,8

Nombre d'accidents de service par tranche horaire



Les accidents de service ont lieu de façon prépondérante le matin de 8H à 12H

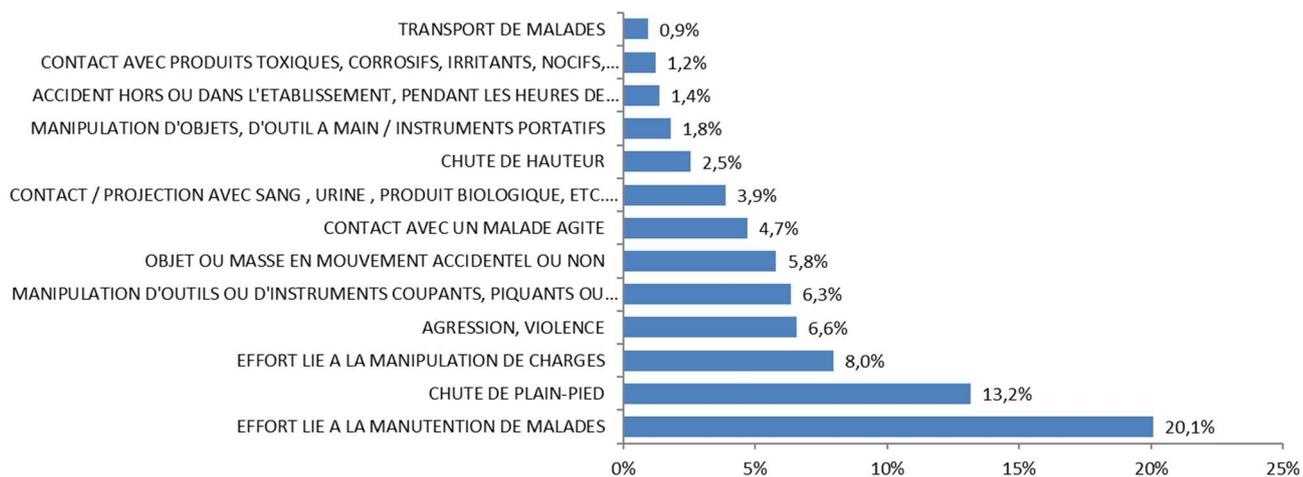
La moyenne de jours d'arrêt la plus importante concerne les accidents survenus entre 04H et 06H

2.1.4. Répartition des accidents de service par élément matériel de niveau 1

ELEMENT MATERIEL	EVENEMENTS			JOURS D'ARRET	
	Nombre	avec arrêt	Part avec arrêt	Jours d'arrêt	Moyenne
EFFORT LIE A LA MANUTENTION DE MALADES	3665	2286	62,4%	130665	57,2
CHUTE DE PLAIN-PIED	2403	1256	52,3%	68258	54,3
EFFORT LIE A LA MANIPULATION DE CHARGES	1454	931	64,0%	50518	54,3
AGRESSION, VIOLENCE	1199	564	47,0%	35791	63,5
MANIPULATION D'OUTILS OU D'INSTRUMENTS COUPANTS, PIQUANTS OU TRANCHANTS SOUILLES (SANG, URINE, PRODUIT BIOLOGIQUE, ETC.)	1157	91	7,9%	1869	20,5
OBJET OU MASSE EN MOUVEMENT ACCIDENTEL OU NON	1057	449	42,5%	18092	40,3
CONTACT AVEC UN MALADE AGITE	860	310	36,0%	14765	47,6
CONTACT / PROJECTION AVEC SANG , URINE , PRODUIT BIOLOGIQUE, ETC. SUR PEAU LESEE, MUQUEUSES ET YEUX	710	20	2,8%	206	10,3
CHUTE DE HAUTEUR	465	275	59,1%	15676	57,0
MANIPULATION D'OBJETS, D'OUTIL A MAIN / INSTRUMENTS PORTATIFS	329	162	49,2%	8115	50,1
ACCIDENT HORS OU DANS L'ETABLISSEMENT, PENDANT LES HEURES DE SERVICE AVEC UN VEHICULE	249	141	56,6%	8098	57,4
CONTACT AVEC PRODUITS TOXIQUES, CORROSIFS, IRRITANTS, NOCIFES, CAUSTIQUES, SOUS TOUTES FORMES (Y COMPRIS ANTIMITOTIQUES)	224	39	17,4%	752	19,3
TRANSPORT DE MALADES	173	93	53,8%	4668	50,2
APPAREIL DE LEVAGE / MANUTENTION MUE PAR ENERGIE HUMAINE	147	96	65,3%	5901	61,5
APPAREIL DE LEVAGE / MANUTENTION MUE PAR ENERGIE ELECTRIQUE OU PNEUMATIQUE	142	57	40,1%	2960	51,9
INCENDIE, EXPLOSION, APPAREIL METTANT EN OEUVRE DES PRODUITS OU ELEMENTS CHAUDS (FOUR, ETUVE, APPAREIL DE CUISSON, CAFETIERE, MICRO-ONDE, ETC.)	83	28	33,7%	927	33,1
ELECTRICITE	26	5	19,2%	29	5,8
MISE EN OEUVRE DE FLUIDES ET RECIPIENTS SOUS PRESSION	12	4	33,3%	240	60,0
RAYONNEMENTS IONISANTS ET SUBSTANCES RADIOACTIVES (IRRADIATIONS BRUTALES SEULEMENT)	9	6	66,7%	496	82,7
RAYONNEMENTS IONISANTS OU NON (Y COMPRIS MANIPULATION DE SOURCES RADIOACTIVES SOUS FORME SCHELLEE OU NON SCHELLEE)	1	1	100,0%	291	291,0
Z NON PRECISE	3871	1943	50,2%	102809	52,9
Total général	18244	8761	48,0%	471153	53,8

Les accidents de service les plus fréquents sont ceux liés aux efforts de manutention des malades (20,1 %), suivis des chutes ou glissades de plain-pied (13,2 %).

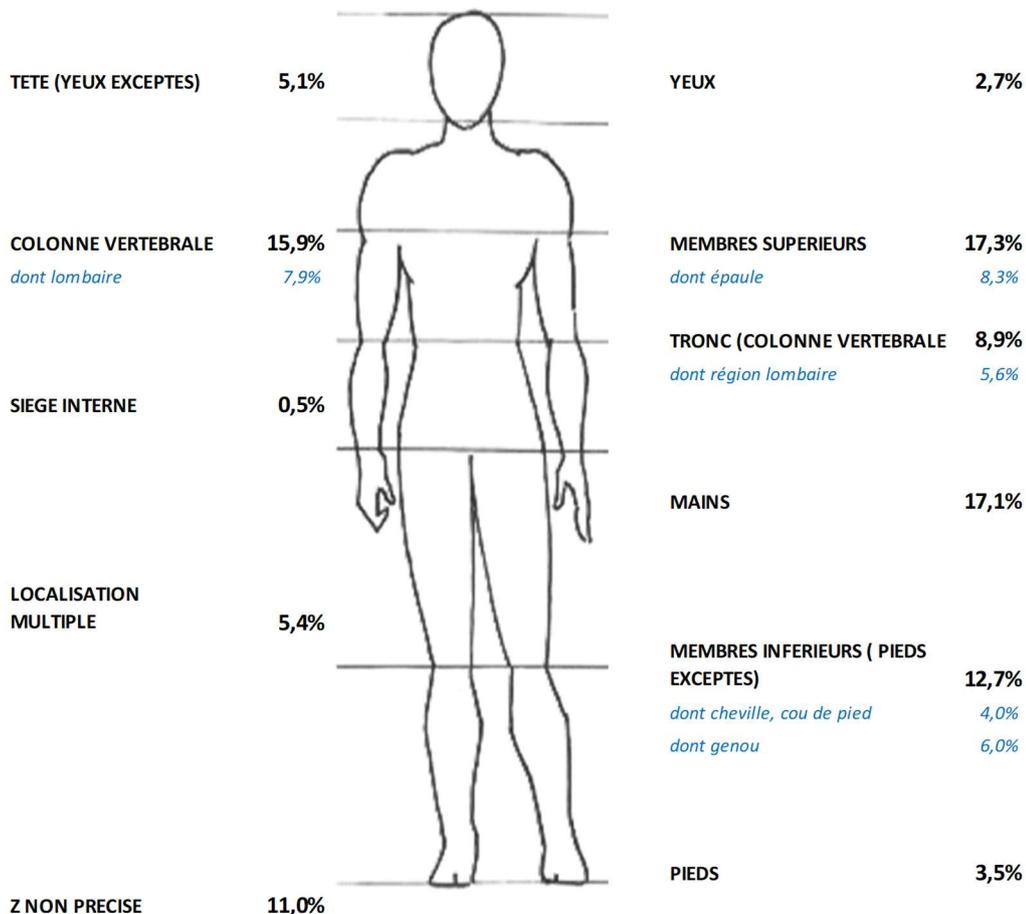
Graphique des principaux éléments matériels



2.1.5. Répartition des accidents de service par siège de lésion

Siège des lésions	EVENEMENTS		Jours d'arrêt	
	Nombre	part avec arrêt	jours	Moyenne
MEMBRES SUPERIEURS	3 154	54,2%	132 893	77,8
MAINS	3 111	23,9%	26 542	35,7
COLONNE VERTEBRALE	2 907	62,8%	80 224	43,9
MEMBRES INFERIEURS (PIEDS EXCEPTES)	2 325	54,5%	63 068	49,7
TRONC (COLONNE VERTEBRALE EXCEPTEE)	1 623	63,8%	42 453	41,0
LOCALISATION MULTIPLE	977	48,0%	29 260	62,4
TETE (YEUX EXCEPTES)	933	37,0%	23 072	66,9
PIEDS	634	48,9%	11 713	37,8
YEUX	487	12,1%	1 987	33,7
SIEGE INTERNE	89	34,8%	1 232	39,7
NON PRECISE	2 004	48,2%	58 709	60,8
Total	18 244	48,0%	471 153	53,8

Répartition des sièges de lésions

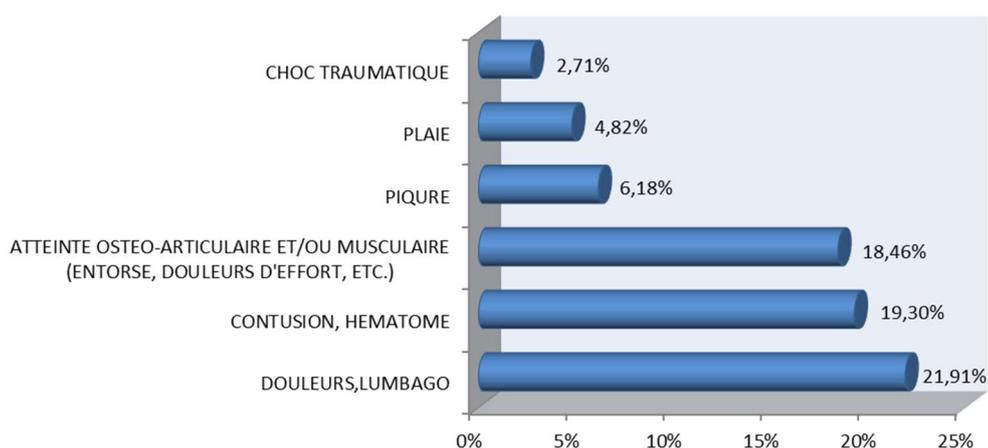


Les membres supérieurs représentent le siège de lésion le plus atteint (17,3%), suivi des mains (17,1 %).

2.1.6. Répartition des accidents de service par nature de lésion

Nature des lésions	EVENEMENTS		Jours d'arrêt	
	Nombre	part avec arrêt	jours	Moyenne
DOULEURS, LUMBAGO	3 997	62,8%	125 652	50,0
CONTUSION, HEMATOME	3 522	39,5%	65 971	47,4
ATTEINTE OSTEO-ARTICULAIRE ET/OU MUSCULAIRE (ENTORSE, DOULEURS D'EFFORT, ETC.)	3 368	60,5%	115 395	56,6
PIQURE	1 127	2,2%	445	17,8
PLAIE	879	24,8%	5 401	24,8
CHOC TRAUMATIQUE	494	49,6%	16 893	69,0
DECHIRURE MUSCULAIRE	315	72,4%	13 776	60,4
FRACTURE	297	80,8%	20 227	84,3
CHOCS CONSECUTIFS A AGRESSION, MENACE	230	56,5%	8 024	61,7
BRULURE PHYSIQUE, CHIMIQUE	220	29,5%	970	14,9
LESION POTENTIELLEMENT INFECTIEUSE DUE AU PRODUIT BIOLOGIQUE	176	4,0%	59	8,4
LUXATION	145	66,2%	5 349	55,7
REACTION ALLERGIQUE OU INFLAMMATOIRE CUTANEE OU MUQUEUSE	135	49,6%	2 783	41,5
PRESENCE DE CORPS ETRANGERS	134	4,5%	32	5,3
MORSURE	111	9,9%	105	9,5
LESIONS DE NATURE MULTIPLE	107	54,2%	3 728	64,3
COMMOTION, PERTE DE CONNAISSANCE	100	74,0%	2 849	38,5
INTOXICATION PAR INGESTION, PAR INHALATION, PAR VOIE PERCUTANEE	91	18,7%	244	14,4
TROUBLES VISUELS	76	18,4%	670	47,9
LESIONS NERVEUSES	73	71,2%	3 868	74,4
LESIONS INTERNES	63	71,4%	4 700	104,4
ELECTRISATION, ELECTROCUTION	24	29,2%	51	7,3
TROUBLES AUDITIFS	15	20,0%	412	137,3
ASPHYXIE	9	33,3%	31	10,3
HERNIE	9	77,8%	595	85,0
DERMITE	7	71,4%	320	64,0
AMPUTATION	3	0,0%	0	0,0
GELURE	1	0,0%	0	0,0
Z NON PRECISE	2 516	47,6%	72 603	60,7
Total général	18 244	48,0%	471 153	53,8

Graphique des 6 principales lésions



2.1.7. Répartition des accidents de service par élément matériel et siège de lésion

Principaux éléments matériels pour les principaux sièges de lésion :

siège lésion	ELEMENT MATERIEL	Nombre evt
MAINS	MANIPULATION D'OUTILS OU D'INSTRUMENTS COUPANTS, PIQUANTS OU TRANCHANTS SOUILLES (SANG, URINE, PRODUIT BIOLOGIQUE, ETC.)	1065
	CONTACT / PROJECTION AVEC SANG , URINE , PRODUIT BIOLOGIQUE, ETC. SUR PEAU LESEE, MUQUEUSES ET YEUX	332
	OBJET OU MASSE EN MOUVEMENT ACCIDENTEL OU NON	304
	CONTACT AVEC UN MALADE AGITE	148
	AUTRES ELEMENTS MATERIELS	782
	Non renseigné	480
Total MAINS		3111
MEMBRES SUPERIEURS	EFFORT LIE A LA MANUTENTION DE MALADES	1027
	CHUTE DE PLAIN-PIED	392
	EFFORT LIE A LA MANIPULATION DE CHARGES	379
	AGRESSION, VIOLENCE	279
	AUTRES ELEMENTS MATERIELS	751
	Non renseigné	326
Total MEMBRES SUPERIEURS		3154
COLONNE VERTEBRALE	EFFORT LIE A LA MANUTENTION DE MALADES	1375
	EFFORT LIE A LA MANIPULATION DE CHARGES	486
	CHUTE DE PLAIN-PIED	215
	OBJET OU MASSE EN MOUVEMENT ACCIDENTEL OU NON	103
	AUTRES ELEMENTS MATERIELS	426
	Non renseigné	302
Total COLONNE VERTEBRALE		2907
MEMBRES INFERIEURS (PIEDS EXCEPTES)	CHUTE DE PLAIN-PIED	1004
	CHUTE DE HAUTEUR	209
	EFFORT LIE A LA MANUTENTION DE MALADES	199
	OBJET OU MASSE EN MOUVEMENT ACCIDENTEL OU NON	120
	EFFORT LIE A LA MANIPULATION DE CHARGES	112
	AUTRES ELEMENTS MATERIELS	1270
	Non renseigné	415
Total MEMBRES INFERIEURS (PIEDS EXCEPTES)		2325
TRONC (COLONNE VERTEBRALE EXCEPTEE)	EFFORT LIE A LA MANUTENTION DE MALADES	695
	EFFORT LIE A LA MANIPULATION DE CHARGES	219
	CHUTE DE PLAIN-PIED	120
	CONTACT AVEC UN MALADE AGITE	89
	AUTRES ELEMENTS MATERIELS	312
	Non renseigné	188
Total TRONC (COLONNE VERTEBRALE EXCEPTEE)		1623

Le dos est principalement touché lors de la manutention de malades (colonne vertébrale et tronc).
Les chutes et glissades de plain-pied touchent en premier lieu les membres inférieurs.

2.1.8. Répartition des accidents de service par facteur potentiel

facteur potentiel	EVENEMENTS		Jours d'arrêt	
	Nombre	part avec arrêt	jours	Moyenne
MAIN D'OEUVRE - HUMAIN	1 840	44,6%	40 350	49,2
METHODE - ORGANISATION	626	38,2%	9 384	39,3
MILIEU - ENVIRONNEMENT	503	42,9%	9 743	45,1
MACHINE - MATERIEL	143	42,0%	3 146	52,4
MATIERE	17	29,4%	303	60,6
MANAGEMENT	8	50,0%	286	71,5
Z NON PRECISE	15 107	49,1%	407 941	55,0
Total général	18 244	48,0%	471 153	53,8

17,2 % seulement des accidents ont une précision concernant le facteur potentiel.

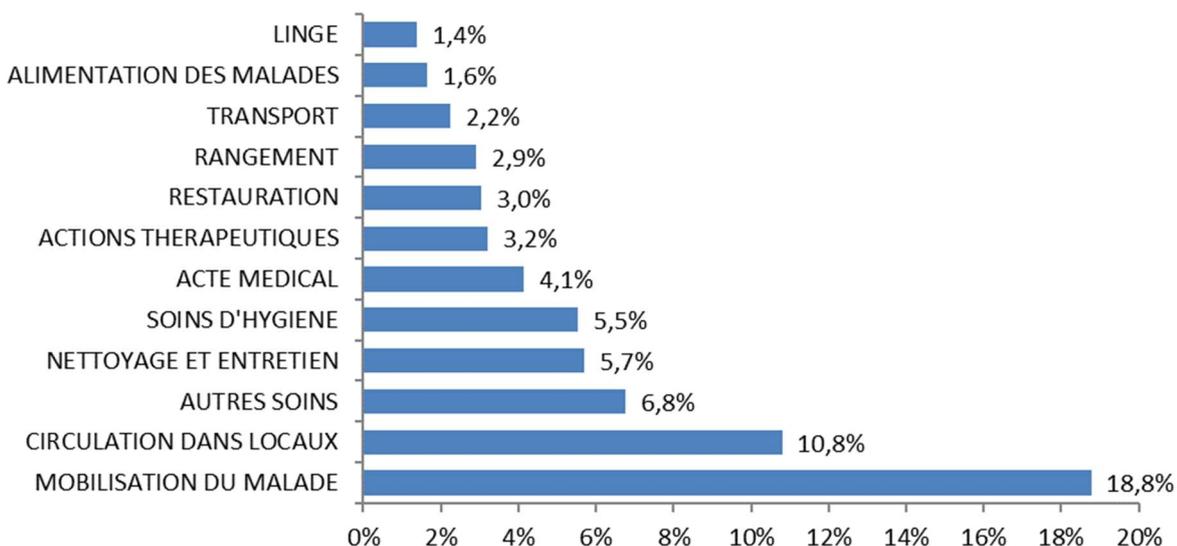
58,7 % des accidents de service dont le facteur potentiel est renseigné sont causés par des facteurs humains.

détail facteur main d'œuvre - humain	nombre évènements
ACCIDENT CAUSE PAR UN TIERS	493
AUTRE FACTEUR DE TYPE INDIVIDUEL	588
INAPTITUDE PHYSIQUE OU MENTALE	26
MAUVAISE POSTURE DE TRAVAIL OU MANUTENTION	691
NON PORT DES EPI OU EPC	9
NON RESPECT D'UNE PROCEDURE OU INSTRUCTION	10
NON RESPECT PAR USAGERS DES REGLEMENTS	10
UTILISATION INAPPROPRIEE DU MATERIEL	13
Total	1 840

Parmi ceux-ci 26,8 % sont causés par un tiers et 37,6 % sont liés à une mauvaise posture de travail ou de manutention.

2.1.9. Répartition des accidents de service par tâche exercée

tâche exercée	EVENEMENTS		Jours d'arrêt	
	Nombre	part avec arrêt	jours	Moyenne
MOBILISATION DU MALADE	3 427	56,3%	107 369	55,6
CIRCULATION DANS LOCAUX	1 973	47,2%	46 301	49,7
AUTRES SOINS	1 236	42,2%	28 211	54,1
NETTOYAGE ET ENTRETIEN	1 042	51,4%	29 942	55,9
SOINS D'HYGIENE	1 011	52,0%	30 471	57,9
ACTE MEDICAL	756	19,3%	6 231	42,7
ACTIONS THERAPEUTIQUES	584	17,6%	4 078	39,6
RESTAURATION	553	60,0%	15 156	45,7
RANGEMENT	531	49,5%	14 470	55,0
TRANSPORT	408	55,4%	10 451	46,2
ALIMENTATION DES MALADES	301	52,2%	8 928	56,9
LINGE	251	64,1%	8 748	54,3
11 autres tâches exercées regroupées	640	34,8%	9 741	43,7
Non précisé	5 531	48,9%	151 056	55,8
Total	18 244	48,0%	471 153	53,8



2.2. Présentation des accidents de trajet

ACCIDENTS DE TRAJET	TOTAL 2014	TOTAL 2015	TOTAL 2016	TOTAL 2017	TOTAL 2018	TOTAL 2019
Population couverte par la BND	263 904	264 745	294 419	278 872	249 506	226 600
Effectif Hospitaliers Actifs	955 063	952 552	952 052	944 631	943 209	944 471
<i>Couverture BND</i>	<i>28,0%</i>	<i>27,8%</i>	<i>30,9%</i>	<i>29,5%</i>	<i>26,5%</i>	<i>24,0%</i>
Événements	1 904	1 912	2 226	2 188	1 775	1 484
<i>dont Événements avec arrêt</i>	<i>59,7%</i>	<i>62,5%</i>	<i>62,0%</i>	<i>59,3%</i>	<i>58,1%</i>	<i>56,2%</i>
Jours d'arrêt	50 176	59 484	68 431	59 766	44 428	37 467
Moyenne de jours d'arrêt	44,1	49,8	49,6	46,1	43,1	44,9
Taux de sinistralité	0,7%	0,7%	0,8%	0,8%	0,7%	0,7%
Taux de fréquence	2,7	2,8	2,9	2,9	2,6	2,3
Indice de fréquence	4,3	4,5	4,7	4,7	4,1	3,7
Taux de gravité	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1

Les taux de sinistralité et de gravité sont restés stables ; la moyenne de jours d'arrêt et le taux de fréquence est en baisse.

2.2.1. Répartition des accidents de trajet par tranche de jours d'arrêt

Accident de trajet	1-3 j	4 - 15 j	16 - 45 j	46 - 90 j	91 - 150 j	> 150 j	Total général
Nombre d'événements	122	305	206	42	99	60	834
Jours d'arrêt associés	248	2 543	5 616	2 208	8 915	17 937	37 467
<i>Moy. Jours d'arrêt</i>	<i>2,0</i>	<i>8,3</i>	<i>27,3</i>	<i>52,6</i>	<i>90,1</i>	<i>299,0</i>	<i>44,9</i>
<i>Coût moyen en € par tranche d'arrêt*</i>	<i>242</i>	<i>415</i>	<i>1 326</i>	<i>3 639</i>	<i>6 659</i>	<i>24 871</i>	

43,8% des accidents de trajet ne nécessitent pas de jours d'arrêt, 36,6 % des arrêts sont entre 4 et 15 jours, 24,7 % entre 16 et 45 jours.

2.2.2. Répartition des accidents de trajet par sexe

SEXE	Effectifs CNRACL	Effectifs BND	EVENEMENTS		Moyenne	Taux de sinistralité
			TOTAL	<i>part avec arrêt</i>		
Homme	171 248	40 354	254	59,4%	51,4	0,6%
Femme	773 222	186 246	1 230	55,5%	43,5	0,7%
Total	944 470	226 599	1 484	56,2%	44,9	0,7%

La part des accidents avec arrêt et le nombre de jours d'arrêt sont plus importants chez les hommes.

1 <http://www.ameli.fr>

2.2.3. Répartition des accidents de trajet par tranche horaire

tranche horaire	EVENEMENTS		Jours d'arrêt	
	Nombre	part avec arrêt	jours	Moyenne
0h à 2h	0		0	
2h à 4h	0		0	
4h à 6h	40	75,0%	2 195	73,2
6h à 8h	466	58,2%	12 103	44,7
8h à 10h	297	45,8%	4 471	32,9
10h à 12h	35	60,0%	1 052	50,1
12h à 14h	132	55,3%	3 318	45,5
14h à 16h	102	66,7%	3 354	49,3
16h à 18h	167	62,3%	4 246	40,8
18h à 20h	85	48,2%	2 959	72,2
20h à 22h	135	56,3%	3 396	44,7
22h à 0h	16	56,3%	246	27,3
non précisée	9	55,6%	127	25,4
Total	1 484	56,2%	37 467	44,9

51,4 % des accidents de trajet ont lieu en début de matinée (6h-10h).

2.2.4. Répartition des accidents de trajet par moyen de locomotion

Moyen de locomotion	EVENEMENTS		Jours d'arrêt	
	Nombre	part avec arrêt	jours	Moyenne
BICYCLETTE	132	43,9%	1 759	30,3
PEDESTRE	176	49,4%	5 766	66,3
TRANSPORT EN COMMUN	67	59,7%	1 553	38,8
VEHICULE AUTOMOBILE	260	53,5%	4 560	32,8
VEHICULE DE SERVICE	2	0,0%	0	
VEHICULE PERSONNEL	83	71,1%	2 520	42,7
VELOMOTEUR, MOTO	42	47,6%	790	39,5
Z NON PRECISE	722	59,7%	20 519	47,6
Total général	1 484	56,2%	37 467	44,9

48,7 % des accidents de trajet n'ont pas de moyen de locomotion précisé.

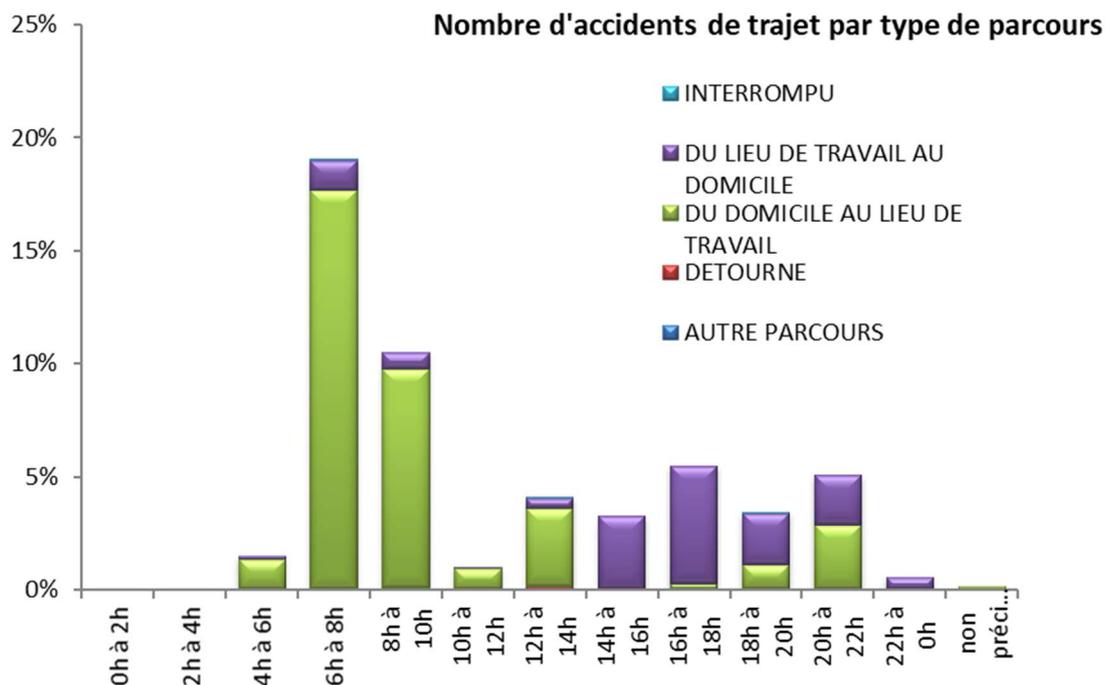
Parmi les accidents avec un moyen de locomotion renseigné 50,8 % ont eu lieu avec un véhicule à moteur, 23,0 % ont concerné des piétons.

2.2.5. Répartition des accidents de trajet selon le parcours et la tranche horaire

L'accident de trajet doit survenir sur le trajet le plus direct en temps ou en distance entre le domicile et le lieu de travail ou inversement.

Il est pris en charge à condition que le parcours n'ait pas été interrompu ou détourné pour un motif dicté par l'intérêt personnel et étranger aux nécessités essentielles de la vie courante ou indépendant du service.

Parcours	EVENEMENTS		Jours d'arrêt	
	Nombre	part avec arrêt	jours	Moyenne
DETOURNE	3	66,7%	31	15,5
DU DOMICILE AU LIEU DE TRAVAIL	555	50,6%	10 691	38,0
DU LIEU DE TRAVAIL AU DOMICILE	241	51,9%	6 013	48,1
INTERROMPU	3	33,3%	16	16,0
Z NON PRECISE	682	62,3%	20 716	48,7
Total général	1 484	56,2%	37 467	44,9



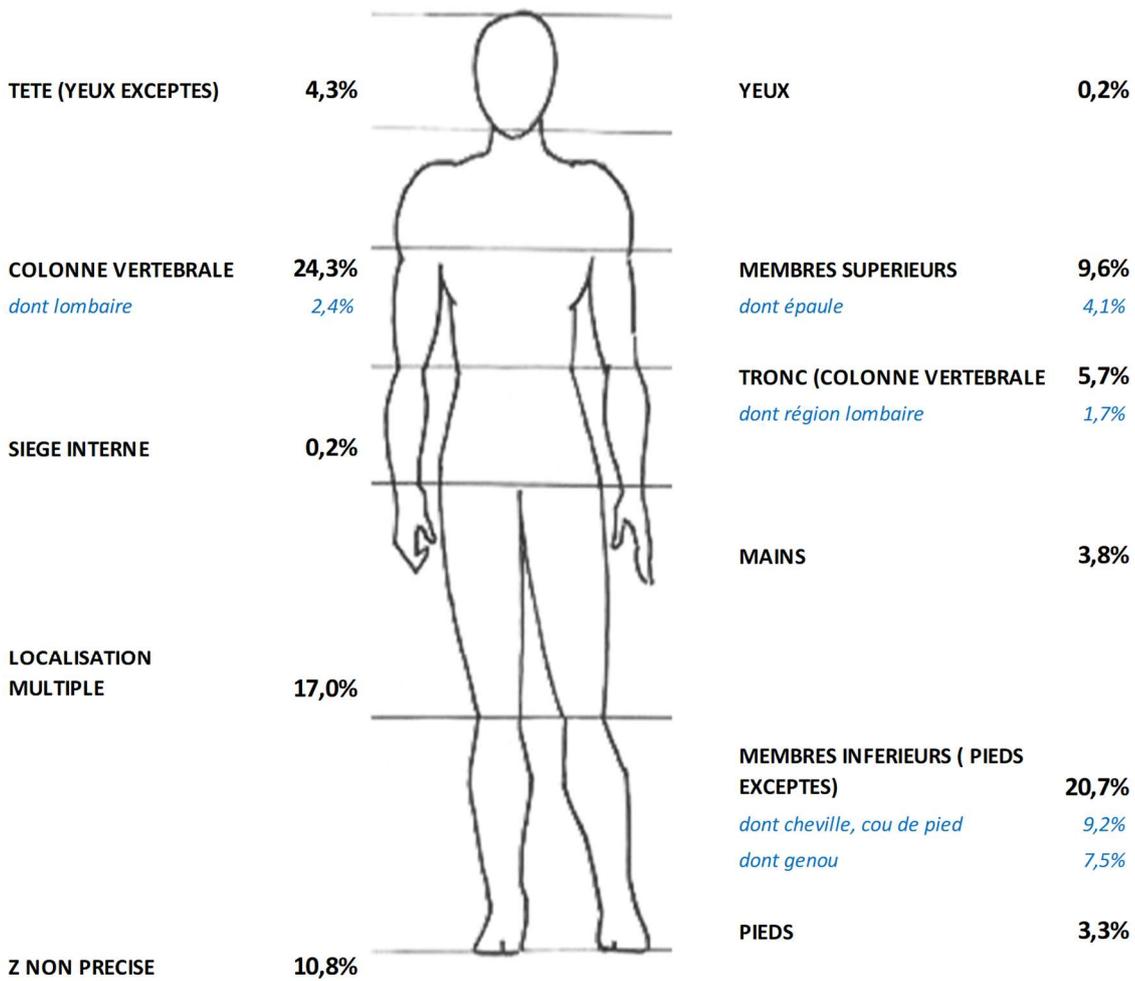
2.2.6. Répartition des accidents de trajet selon la cause

CAUSE	EVENEMENTS		Jours d'arrêt	
	Nombre	part avec arrêt	jours	Moyenne
COLLISION	279	52,3%	5298	36,3
ETAT DU SOL, SURFACES	168	53,6%	4164	46,3
CONDITIONS METEOROLOGIQUES	58	50,0%	2139	73,8
SORTIE DE ROUTE	21	42,9%	432	48,0
ETAT PHYSIQUE	19	68,4%	408	31,4
AGRESSION	14	64,3%	164	18,2
INCIDENT MECANIQUE	8	50,0%	53	13,3
Z NON PRECISE	917	58,2%	24809	46,5
Total	1 484	56,2%	37 467	44,9

61,8 % des causes d'accidents de trajet ne sont pas renseignées.
Parmi les causes précisées, 49,2 % sont des collisions.

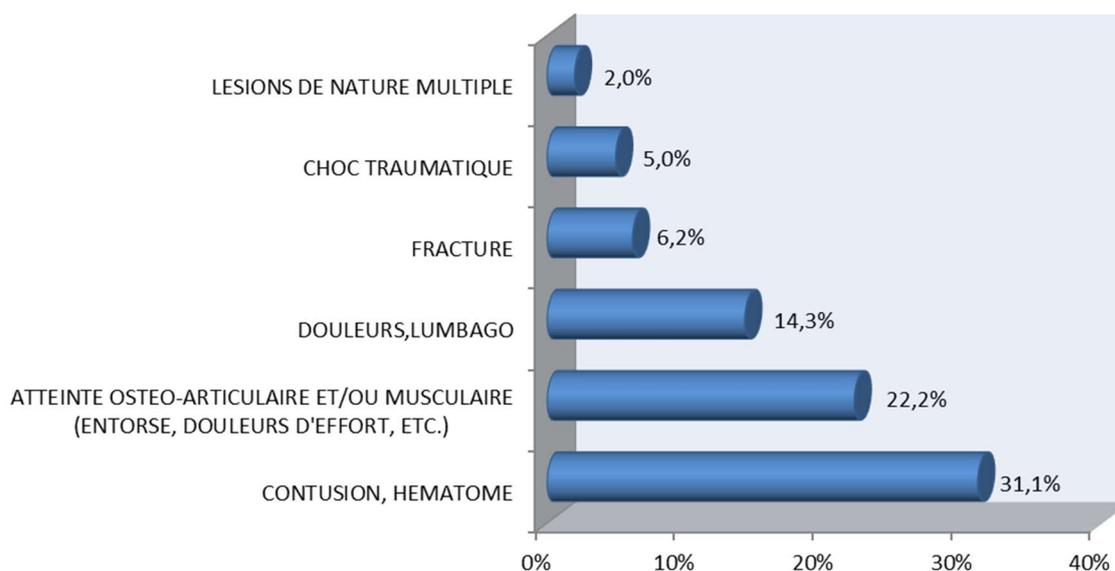
2.2.7. Répartition des accidents de trajet selon le siège de lésion

Siège des lésions	EVENEMENTS		Jours d'arrêt	
	Nombre	part avec arrêt	jours	Moyenne
COLONNE VERTEBRALE	361	61,2%	7 685	34,8
MEMBRES INFERIEURS (PIEDS EXCEPTES)	307	57,7%	8 136	46,0
LOCALISATION MULTIPLE	253	54,2%	6 455	47,1
MEMBRES SUPERIEURS	143	60,8%	6 827	78,5
TRONC (COLONNE VERTEBRALE EXCEPTEE)	84	65,5%	2 574	46,8
TETE (YEUX EXCEPTES)	64	46,9%	1 113	37,1
MAINS	57	43,9%	1 089	43,6
PIEDS	49	59,2%	1 554	53,6
SIEGE INTERNE	3	33,3%	63	63,0
YEUX	3	33,3%	1	1,0
Z NON PRECISE	160	44,4%	1 970	27,7
Total	1 484	56,2%	37 467	44,9



2.2.8 Répartition des accidents de trajet par nature de lésion

Nature des lésions	EVENEMENTS		Jours d'arrêt	
	Nombre	part avec arrêt	jours	Moyenne
CONTUSION, HEMATOME	461	49,2%	7 891	34,8
ATTEINTE OSTEO-ARTICULAIRE ET/OU MUSCULAIRE (ENTORSE, DOULEURS D'EFFORT, ETC.)	329	59,9%	8 554	43,4
DOULEURS, LUMBAGO	212	49,5%	3 928	37,4
FRACTURE	92	87,0%	7 317	91,5
CHOC TRAUMATIQUE	74	64,9%	1 503	31,3
LESIONS DE NATURE MULTIPLE	30	63,3%	1 463	77,0
PLAIE	28	42,9%	114	9,5
REACTION ALLERGIQUE OU INFLAMMATOIRE CUTANEE OU MUQUEUSE	26	65,4%	733	43,1
LUXATION	15	66,7%	556	55,6
DECHIRURE MUSCULAIRE	14	71,4%	1 052	105,2
CHOC CONSECUTIFS A AGRESSION, MENACE	10	60,0%	460	76,7
COMMOTION, PERTE DE CONNAISSANCE	3	66,7%	95	47,5
LESIONS INTERNES	3	100,0%	309	103,0
MORSURE	2	50,0%	4	4,0
LESIONS NERVEUSES	1	100,0%	247	247,0
PRESENCE DE CORPS ETRANGERS	1	0,0%	0	0,0
Z NON PRECISE	183	52,5%	3 241	33,8
Total général	1 484	56,2%	37 467	44,9



Les lésions résultant des accidents de trajet sont d'abord les contusions et les hématomes (31,1 %) puis les atteintes ostéo-articulaires et/ou musculaires (22,2 %).

2.3. Présentation globale des maladies professionnelles

MALADIE PROFESSIONNELLE	TOTAL 2014	TOTAL 2015	TOTAL 2016	TOTAL 2017	TOTAL 2018	TOTAL 2019
Population couverte par la BND	263 904	264 745	294 419	278 872	249 506	226 600
Effectif Hospitalier Actifs	955 063	952 552	952 052	944 631	943 209	944 471
<i>Couverture BND</i>	<i>27,6%</i>	<i>27,8%</i>	<i>30,9%</i>	<i>29,5%</i>	<i>26,5%</i>	<i>24,0%</i>
Événements	1 495	1 699	2 013	1 927	1 709	1 524
<i>dont Événements avec arrêt</i>	<i>1124</i>	<i>1138</i>	<i>1317</i>	<i>1345</i>	<i>1152</i>	<i>1014</i>
Jours d'arrêt	151 005	181 748	201 819	195 470	164 031	152 760
Moyenne de jours d'arrêt	134,3	159,7	153,2	145,3	142,4	150,7
Taux de sinistralité	0,6%	0,6%	0,7%	0,7%	0,7%	0,7%
Taux de fréquence	2,7	2,6	2,8	3,0	2,9	2,8
Indice de fréquence	4,3	4,2	4,5	4,8	4,6	4,5
Taux de gravité	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4

Entre 2014 et 2015 la moyenne de jours d'arrêt a fortement augmenté passant de 134 jours à presque 160 jours. Elle baisse en 2016, 2017 et 2018.

2.3.1. Répartition des maladies professionnelles par tranche de jours d'arrêt

Maladie Professionnelle	1-3 j	4 - 15 j	16 - 45 j	46 - 90 j	91 - 150 j	> 150 j	Total général
Nombre d'événements	19	57	193	77	287	381	1 014
Jours d'arrêt associés	43	601	5 829	3 986	28 523	113 778	152 760
<i>Moy. Jours d'arrêt</i>	<i>2,3</i>	<i>10,5</i>	<i>30,2</i>	<i>51,8</i>	<i>99,4</i>	<i>298,6</i>	<i>150,7</i>
<i>Coût moyen en € par tranche d'arrêt*</i>	<i>242</i>	<i>415</i>	<i>1 326</i>	<i>3 639</i>	<i>6 659</i>	<i>24 871</i>	

37,6 % des maladies professionnelles engendrent plus de 150 jours d'arrêt. 73,5 % des MP engendrent plus de 45 jours d'arrêt.

2.3.2. Répartition des maladies professionnelles par numéro de tableau

Conformément à la loi du 25 octobre 1919, une maladie peut être reconnue professionnelle si elle figure sur l'un des tableaux annexés au Code de la Sécurité sociale ou au Code rural.

Ces tableaux sont créés et modifiés par décret au fur et à mesure de l'évolution des techniques et des progrès des connaissances médicales. Il existe actuellement 114 tableaux au régime général et 57 au régime agricole.

Dans ce tableau, seules les maladies professionnelles sont comptabilisées (hors maladies à caractère professionnel et maladies contractées en service)

n° tableau		Evènements		Jours d'arrêt	
		Nombre	part avec arrêt	jours	Moyenne
57	Affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures de travail	1037	68,8%	110465	154,9
98	Affections chroniques du rachis lombaire provoquées par la manutention manuelle de charges lourdes	142	64,8%	18110	196,8
76	Maladies liées à des agents infectieux ou parasitaires contractées en milieu d'hospitalisation et d'hospitalisation à domicile	13	76,9%	45	4,5
40	mycobactéries atypiques (/CMycobacterium avium/intracellulare, /CMycobacterium kansasii, /CMycobacterium/Cxenopi, /CMycobacterium	10	30,0%	300	100,0
1	Affections dues au plomb et à ses composés	6	83,3%	359	71,8
42	Atteinte auditive provoquée par les bruits lésionnels	5	0,0%	0	
97	des vibrations de basses et moyennes fréquences	5	60,0%	283	94,3
58	Affections professionnelles provoquées par le travail à haute température	3	100,0%	420	140,0
65	Lésions eczématiformes de mécanisme allergique	3	66,7%	461	230,5
10	les chromates et bichromates alcalins, le chromate de zinc et le sulfate de chrome	2	50,0%	103	103,0
39	Maladies professionnelles engendrées par le bioxyde de manganèse	2	100,0%	416	208,0
47	de bois	2	50,0%	125	125,0
56	Rage professionnelle	2	100,0%	194	97,0
79	Lésions chroniques du ménisque	2	0,0%	0	
80	Kératoconjunctivites virales	2	100,0%	39	19,5
10 BIS	les chromates et bichromates alcalins	1	100,0%	30	30,0
11	Intoxication professionnelle par le tétrachlorure de carbone	1	100,0%	159	159,0
12	hydrocarbures aliphatiques halogénés énumérés ci-après	1	100,0%	16	16,0
Autre	autres renseignements et regroupés	12	8,3%	1222	1222,0
NON Précisé		273	0,4%	20013	20013,0
Total général		1524	66,5%	152760	150,7

82,9 % des maladies professionnelles (hors non codées) sont causées par des affections périarticulaires provoquées par des postures de travail et 11,4 % par des affections chroniques du rachis lombaire provoquées par la manutention de charges lourdes.

3. FOCUS

3.1. ZOOM SUR LES ACCIDENTS ROUTIERS



Le risque routier encouru par les agents fait partie intégrante des risques professionnels.

L'analyse des éléments matériels permet de dégager un certain nombre d'accidents de service liés aux risques routiers.

3.1.1. Répartition des accidents routiers

Accidents routiers	Nombre d'évènements	part avec arrêt	Jours d'arrêt	moyenne jours d'arrêt
Accident de service	252	56,7%	8 104	56,7
Accident de trajet	1 484	56,2%	37 467	44,9
TOTAL	1 736	56,3%	45 571	46,6

3.2. ZOOM SUR LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX (RPS)

Les risques psychosociaux tels que définis au niveau européen incluent le stress, les violences internes dont le harcèlement moral et sexuel, les violences externes et la souffrance ou le mal-être au travail.

L'origine des risques psychosociaux est multifactorielle : contenu du travail à effectuer, organisation et relations de travail, environnement physique et socio-économique...

Il est donc difficile de les évaluer de manière chiffrée. En effet le phénomène des RPS est complexe et encore mal défini.

Cependant au travers de quelques items des éléments matériels (agression ou violence, contact avec personne agitée), une estimation est possible. Elle sera à étudier sur les années à venir.

L'observation des éléments matériels permet de dégager un certain nombre d'évènements liés aux RPS : 2059 évènements sont recensés dont 42,4 % avec arrêt et une moyenne de jours d'arrêt de 57,8 jours.

Globalement, la part des évènements reliés aux RPS est de 14,3% en 2019 (13,8 % en 2018, 13,7 % en 2017, 13,5 en 2016, 11% en 2015, 11% en 2014, 10,60 % en 2013 ; elle était de 9,9 %, en 2012, 9,3 % en 2011).

3.3. ZOOM SUR LES TROUBLES MUSCULO-SQUELETTIQUES (TMS)

Les TMS recouvrent un grand nombre de pathologies et de lésions d'origine professionnelle, touchant les membres supérieurs et inférieurs (épaule ; coude ; poignet ; genou) ainsi que le dos (rachis lombaire) au niveau des articulations.

Ces troubles sont aussi appelés affections péri-articulaires d'hyper sollicitation du fait qu'ils sont souvent liés à des mouvements contraignants, répétitifs et/ou forcés dans le travail.

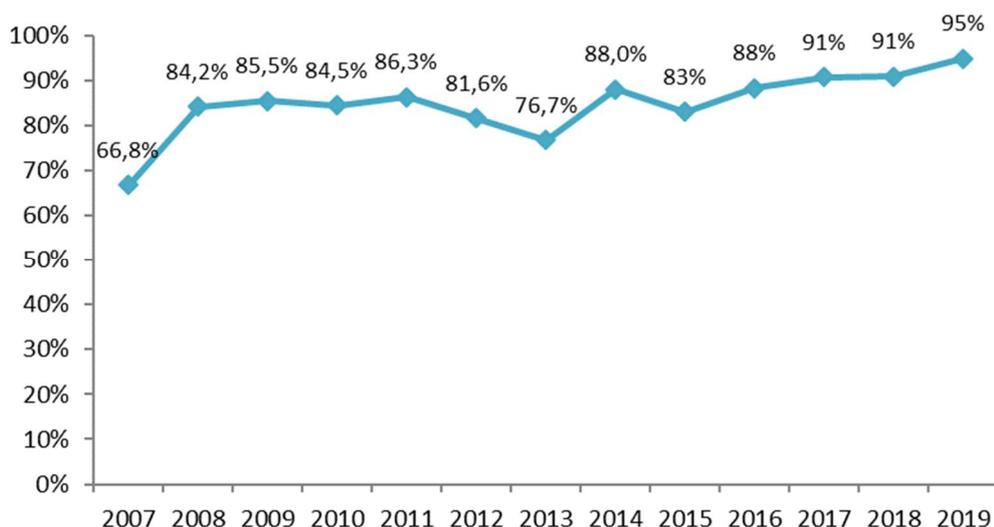
Douloureux, les TMS se traduisent par une gêne dans les mouvements, une perte de dextérité, une incapacité à effectuer certains gestes ou à adopter certaines postures, susceptibles d'évoluer en un handicap sérieux et une invalidité physique.

Les TMS sont reconnus d'origine professionnelle en référence aux tableaux « maladies » annexés au Code de la Sécurité sociale :

- ☐ Tableau n° 57 « affections péri-articulaires provoquées par certains gestes et postures de travail ».
- ☐ Tableau n° 69 « affections provoquées par les vibrations et chocs ... ».
- ☐ Tableau n° 79 « lésions chroniques du ménisque ».
- ☐ Tableau n° 97 « affections du rachis lombaire liées aux vibrations ».
- ☐ Tableau n° 98 « affections du rachis lombaire liées aux manutentions »

Le FNP dans son programme d'action 2014-2017 a reconduit les TMS dans les thèmes ou risques prioritaires.

Graphique. Evolution des TMS de 2007 à 2019



Les troubles musculo-squelettiques (TMS) constituent un enjeu important de santé au travail. Ils représentent la première cause de maladie professionnelle reconnue en France.

